



## Compte Rendu CFDT de la réunion du 9 octobre 2007 du groupe de travail sur le dialogue social

La réunion était présidée par Philippe LEDENVIC, directeur-adjoint du Cabinet.

**Étaient présents au titre de l'administration :** Dominique MORTELECQ conseiller social, Hélène JACQUOT-GUIMBAL, Jocelyne BEAUVOIS-SANDRAS, Alain VALLET, Emmanuel REBEILLE-BORGELLA, Pierre MIRABAUD, François MOREAU et Sandrine LEFEBVRE-GUILLAUD.

**Pour la CFDT étaient présents :** Didier MOSIO pour l'Écologie, Albert AMBOISE pour les DRIRE (Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement), Véronique THYS pour l'Équipement.

Les syndicats CGT/FO/FSU/UNSA/SUI-FDSU étaient également présents.

En préambule, Philippe LEDENVIC a rappelé que ce groupe de travail était, avant tout, exploratoire et qu'il ne permettait pas de préjuger de la validation des processus engagés.

Lors de la réunion du 26 septembre sur l'organisation des différents groupes de travail, l'Administration avait manifesté son souhait de fixer des quotas de participants par syndicat (4 CGT, 3 CFDT et FO, 2 UNSA, 1 FDSU, 2 FSU, 1 Solidaires).

Les syndicats ont joué le jeu à l'exception du syndicat FO qui avait convoqué 9 militants.

Les militants de ce syndicat démontrent de manière explicite qu'ils sont plus enclins à flatter leurs ego surdimensionnés qu'à réellement travailler de manière apaisée et constructive au profit des personnels. Ce bel exercice de nombrilisme a débouché sur une interruption de séance, l'Administration étant totalement dépassée par le problème et ne sachant ni le gérer ni prendre ses responsabilités en imposant des règles claires.

Après prises d'avis et de conseils auprès des autres syndicats, la séance a pu reprendre avec l'annonce par Dominique MORTELECQ des nouvelles règles du jeu : « Chaque syndicat pourra avoir au maximum 5 représentants ».

### Commentaires CFDT :

Nous avons demandé au Cabinet la possibilité d'avoir un militant supplémentaire. Il nous semblait plus facile que toutes les composantes CFDT soient présentes (Équipement, Écologie, Industrie et DIACT). La réponse a été négative mais il nous a été confirmé que les préparations étaient prises en charge (transports, hébergement) par l'administration. Dès l'instant où nous pouvions préparer de manière collégiale et porter en réunion un mandat donné par toutes les composantes, nous étions d'accord pour fonctionner de cette manière.

Nous sommes peu convaincus de la future efficacité des différents groupes de travail qui vont être composés de 35 représentants du personnel et d'une dizaine de représentants de l'administration. Travailler de manière optimale à 45 semble utopiste. Merci au syndicat FO qui, par ses petites manœuvres égocentriques et chronophages, plombe, d'entrée, les futures discussions déjà difficiles à mettre en place. Si les personnels pouvaient, de temps à autre, voir clairement comment fonctionnent leurs représentants au niveau national, il est fort à parier que le contrisme systématique et stérile de certains leur donnerait à réfléchir.

Pour la CFDT, le syndicalisme ne doit pas servir à assouvir le narcissisme des militants mais à défendre l'intérêt de tous les personnels en apportant des contributions sensées aux réflexions de l'administration.

La CFDT a réitéré sa demande d'une méthode de travail, clairement établie et acceptée par tous les partenaires.

L'administration s'est engagé à convoquer les membres des groupes de travail, 15 jours avant la date de la réunion et à fournir les documents y afférant au minimum 1 semaine avant.

Dominique MORTELECQ a rappelé que ce groupe de travail n'était pas une « sur-administration ». Il faut laisser un champ complet à la nouvelle Direction du Personnel et en aucun cas, les discussions au sein du groupe ne remplaceront d'éventuelles négociations.

La Fonction Publique souhaite moderniser les critères de la représentativité syndicale pour définir le périmètre du dialogue social et travailler sur les droits syndicaux. Mais le MEDAD ne peut attendre les conclusions des travaux annoncés et doit donc « innover ».

En ce qui concerne le CTPM, il y a des problèmes pour « agglomérer » la représentativité des différentes composantes. Il faut trouver une solution pour « fabriquer » un CTPM qui réussisse à intégrer à la fois la représentativité des agents DDEA ou DIREN qui sont dans des corps Agriculture, les établissements publics du MEDD, etc... Une réelle interrogation sur le périmètre se pose.

Les représentants du personnel font la demande d'un état des lieux précis et détaillé de tous les agents qui travaillent pour le MEDAD, à l'unité près, ainsi que la liste de toutes les élections professionnelles en cours dans tous les secteurs concernés. Ils seront fournis en amont de la prochaine réunion du groupe de travail.

Dans l'immédiat, aucune assise juridique ne permet de trouver une solution et les CTPM « Equipement » et « Environnement » n'existent plus à partir de janvier 2008.

Le Cabinet souhaite que la DGAFP saisisse le Conseil d'État car pour l'instant, les réflexions tournent en rond.

La CFDT a réitéré sa demande d'une élection sur sigle. Les autres syndicats sont partagés sur le sujet, certains souhaitant une « compilation » des résultats aux différentes élections professionnelles après celles du 8 novembre 2007.

Le CTPM de novembre au cours duquel le ministre Borloo annoncera les pistes de réorganisation du ministère devrait probablement réunir les représentants des CTPM « Equipement » et « Environnement ». La question de l'association du CTPM des services du premier ministre (pour la DIACT) reste posée.

L'Administration clôt la réunion en demandant aux syndicats de réfléchir au programme du groupe de travail et de lui envoyer tous les sujets que nous souhaitons voir à l'ordre du jour.

La prochaine réunion aura lieu le 30 octobre 2007, de 10 à 13 heures.